

Arrêté de la DACS du 28 juillet 2009 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0916868A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les arrêtés des 26 avril 2007 et 8 août 2008 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en date du 19 juin 2009 ;

Vu la proposition du Premier Président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, en date du 23 juin 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence :

En qualité de président

Mme Braizat (France-Marie), présidente de chambre à ladite cour, titulaire, en remplacement de M. Cadiot (Christian).

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Debruyne (Bernard), président de section à la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, suppléant, en remplacement de Mme Oulion (Yvette).

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 28 juillet 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,
C. GUEGUEN